

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION
Immeuble situé au 222, rue St-Joseph, Waterloo, lot # 4 162 351

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité que:

Les propriétaires de l'immeuble ci-dessus mentionné ont déposé une demande de permis de démolition (partielle) pour l'immeuble situé au 222, rue St-Joseph à Waterloo.

Le comité de démolition étudiera la demande d'autorisation de démolition mercredi, le 27 septembre 2023, de 16h00 @ 17h00 à l'hôtel de ville de Waterloo au 417, rue de la Cour, Waterloo.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix jours de la publication de cet avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la ville de Waterloo, 417, rue de la Cour, Waterloo Québec.

DONNÉ à Waterloo ce, 25 septembre 2023


Louis Verhoef
Directeur général/greffier